



Charles Édouard Joseph Léger

Le deuxième ombudsman du Nouveau-Brunswick est né le 13 août 1911, dans la paroisse de Saint-Bernard, à Moncton, au Nouveau-Brunswick. M. Léger a fait des études primaires et secondaires à Moncton et a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Saint Joseph en 1932 et un baccalauréat en droit civil de l'Université du Nouveau-Brunswick en 1935. Il a été nommé conseiller de la Reine en 1955. Il est également membre fondateur du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton et l'Université lui a remis un grade honorifique en 1972.

M. Léger a participé activement aux affaires communautaires pendant de nombreuses années. Il a exercé le rôle de président de la Commission d'aménagement du Grand Moncton, de directeur de la Caisse de secours, de membre du conseil d'administration de l'Hôpital de Moncton et de la Bibliothèque régionale Albert-Westmorland-Kent et de directeur du Centre récréatif Assomption. Il était un avocat distingué et reconnu par ses pairs, qui a exercé le rôle de président du Barreau du Nouveau-Brunswick.

Monsieur Léger a été nommé le ombudsman le 1er juin 1971. Il est décédé à Moncton le 29 septembre 1973, à l'âge de 62 ans, à la suite d'une longue maladie.

Dans la conclusion du sixième rapport annuel, il a affirmé qu'il croyait s'être bien acquitté de son mandat d'ombudsman s'il avait réussi à communiquer les problèmes des citoyens au gouvernement et avait facilité une compréhension mutuelle entre le gouvernement et les citoyens. Et c'est exactement ce qu'il a fait.